

NOUVELLE
ÉDITION
CONFORME AU
PROGRAMME

Patrick Crespin
Vincent Lepève
Sébastien Paugam
Frédéric Romon
*Sous la direction
d'Alain Burlaud*

DSCG 4

Cas pratiques Comptabilité et audit



**APPLICATIONS
ET CAS DE SYNTHÈSE**



**CORRIGÉS COMMENTÉS
ET DÉTAILLÉS**



Compléments numériques
gratuits sur www.editions-foucher.fr



DSCG 4

Comptabilité et audit

CAS PRATIQUES + CORRIGÉS

Sous la direction d'Alain Burlaud

Patrick Crespin
Vincent Lepève
Sébastien Paugam
Frédéric Romon

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du Droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).

© Foucher, une marque des Éditions Hatier – Paris 2023

Préface

Le monde de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit, de la finance et du droit des affaires bouge. L'enseignement de ces disciplines aussi, s'ajustant en permanence aux évolutions politiques (la normalisation comptable), économiques, juridiques, éthiques et technologiques (la révolution numérique) qui transforment l'exercice du métier : apparition de normes mondiales pour la formation initiale des professionnels de la comptabilité (*International Federation of Accountants*), de normes européennes (*Common Content Project*), réorganisation des études universitaires en trois niveaux (licence, master, doctorat ou LMD) dans la plupart des pays.

Les réformes des études supérieures comptables

Les études comptables supérieures comportent aujourd'hui trois diplômes :

- le diplôme de comptabilité et de gestion, DCG (bac + 3, grade licence) ;
- le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion, DSCG (bac + 5, grade master) ;
- le diplôme d'expertise comptable, DEC, diplôme final qui ne peut être présenté qu'après le stage professionnel réglementé de trois ans, soit 8 ans après le bac.

Le cursus a connu les évolutions récentes suivantes : après une refonte complète en 2007, l'ouverture à la « validation des acquis de l'expérience » (VAE) du DCG et du DSCG (2010), puis du DEC (2018), l'obtention du grade licence pour le DCG et du grade master pour le DSCG (ce qui signifie qu'ils ouvrent les mêmes droits qu'une licence ou un master), les programmes ont fait l'objet d'une nouvelle révision en 2019.

Ce cursus conserve l'esprit d'ouverture qui a fait son succès depuis plus d'un demi-siècle : des unités d'enseignement (UE) indépendantes et capitalisables, la compensation des notes (avec, toutefois, des notes éliminatoires), des entrées possibles à différents niveaux avec des dispenses d'épreuves, des sorties à chaque niveau avec des débouchés professionnels clairement identifiés, des diplômes reconnus et appréciés, délivrés par l'État. Depuis 2006, la « mesure » de chaque UE en unités *European Credit Transfer System* (ECTS) facilite la portabilité des acquis dans les différents établissements d'enseignement supérieur, y compris à l'étranger.

Le cursus intègre pleinement le dispositif de validation des acquis de l'expérience. Enfin, la réforme de 2019 introduit dans les programmes la notion de « compétences », en lien avec les connaissances, pour les rendre plus lisibles et plus attractifs, tant pour les étudiants que pour leurs futurs employeurs. En effet, le monde du travail raisonne en termes de compétences acquises.

Pour correspondre à ce nouveau référentiel, la collection « Expertise comptable » des Éditions Foucher a été entièrement remaniée en 2019.

La réécriture des ouvrages s'inscrit dans une démarche de qualité, de recherche d'excellence qui se construit pas à pas, souvent grâce au dialogue que nous entretenons avec nos lecteurs et les professeurs des différentes disciplines concernées.

Qu'apporte la collection « Expertise comptable » des Éditions Foucher ?

Depuis plus de quarante ans, les Éditions Foucher publient des ouvrages de référence préparant aux examens comptables de l'État, également très appréciés par les étudiants des universités, grandes écoles, IUT, classes post-baccalauréat des lycées et, aussi, largement utilisés dans le cadre de la formation continue.

Aujourd'hui, la collection « Expertise comptable » répond totalement aux ambitions d'un cursus reconnu et recherché, aux nombreux débouchés professionnels.

Chaque ouvrage est un outil multimédia utilisant au mieux l'ergonomie de plusieurs supports. Le livre offre le meilleur confort de lecture, des possibilités d'utilisation nomade, la facilité d'appropriation et de mémorisation des contenus en annotant et en surlignant.

Le numérique apporte aussi la possibilité de mises à jour instantanées et d'applications dynamiques comme l'utilisation du tableur.

Le contenu des ouvrages, fruit du travail des meilleurs auteurs et spécialistes des différentes disciplines, est mis en valeur par une présentation particulièrement soignée.

Outre les manuels et les applications et cas, mis à jour régulièrement, la collection, qui couvre l'ensemble des unités d'enseignement du DCG et du DSCG, offre une série, « Tout le DCG » et « Tout le DSCG », comprenant des mémos et des batteries d'exercices corrigés pour faciliter vos révisions.

Enfin et surtout, les ouvrages de la collection « Expertise comptable » ont pour ambition de donner un sens à la connaissance ; ils privilégient le raisonnement sur la description, la déduction sur l'énumération. Ils développent une pratique raisonnée des différentes disciplines qui, conformément à l'esprit du LMD, conduit à la réussite académique et professionnelle.

Quelles perspectives universitaires et professionnelles ?

Le cursus comptable supérieur est marqué par une triple ouverture.

- Ouverture sur **l'université** : les ECTS associés à chaque épreuve du DCG ou du DSCG et le grade licence pour le DCG ou master pour le DSCG permettent des passerelles dans l'ensemble des universités de l'Espace européen de l'enseignement supérieur qui regroupe 48 pays.
- Ouverture sur les **métiers** : les nouveaux diplômes comptables de l'État ayant le grade licence ou master, correspondent à des repères précis et appréciés des employeurs pour tous les métiers de la comptabilité : comptabilité financière, contrôle de gestion, audit, finance. Tous offrent de très beaux débouchés. De plus, la validation des acquis de l'expérience (VAE) rapproche encore plus étroitement profession et formation.
- Ouverture sur le **monde** : les professions comptables sont celles qui sont le plus ouvertes sur le monde, qu'elles soient exercées en entreprise, dans l'économie sociale et solidaire, dans le secteur public ou en cabinet.

Quel projet personnel ?

Que faut-il de plus pour réussir dans cette voie ? Simplement un peu d'ambition, les moyens de ses ambitions et de bons outils. Cet ouvrage de la collection « Expertise comptable » est un excellent outil au service de votre ambition.

Alain BURLAUD

Professeur émérite du Conservatoire national des arts et métiers

Sommaire

Préface	3
➤ Consolidation	7
1 Le périmètre du groupe	9
2 Les méthodes de consolidation	13
3 Les retraitements d'homogénéisation	15
4 Les opérations de consolidation	19
5 Cas de synthèse simples	20
6 Les écarts d'évaluation et d'acquisition	25
7 Méthode directe versus méthode par palier	31
8 Cas de synthèse complexes	32
➤ Opérations de fusion, de scission et d'apport partiel d'actif	39
1 Détermination de la valeur d'échange et calcul de la parité	41
2 Interventions du commissaire aux apports et du commissaire à la fusion	43
3 La détermination de la valeur d'apport et la comptabilisation des opérations	43
4 Traitement du résultat de fusion réalisé en présence d'une participation préalable de la société absorbante dans le capital de la société absorbée et comptabilisation des opérations	46
5 Cas de synthèse	48
➤ Contrôle interne et audit	57
1 Le cadre général de l'audit	59
2 Le contrôle interne	63
3 Le déroulement de la mission d'audit	64
4 Le commissariat aux comptes	75
5 L'expert-comptable	83
➤ Corrigés	85
➤ Table des matières	249

Consolidation

1	Le périmètre du groupe	9
2	Les méthodes de consolidation	13
3	Les retraitements d'homogénéisation	15
4	Les opérations de consolidation	19
5	Cas de synthèse simples	20
6	Les écarts d'évaluation et d'acquisition	25
7	Méthode directe versus méthode par palier	31
8	Cas de synthèse complexes	32

Consolidation

1 Le périmètre du groupe

EXO 01.01 Cas Perimotor : détermination du périmètre de groupes de sociétés en ANC 2020-01 et divergences par rapport aux IFRS

Pour chacun des schémas suivants et selon le règlement ANC 2020-01, vous présenterez dans un tableau synthétique et pour chacune des sociétés :

- le pourcentage de contrôle de la mère dans la société concernée,
- le type de contrôle,
- la méthode de consolidation,
- le pourcentage d'intérêts de la mère dans la société concernée.

Vous mettrez en évidence les éventuelles divergences par rapport au référentiel IFRS.

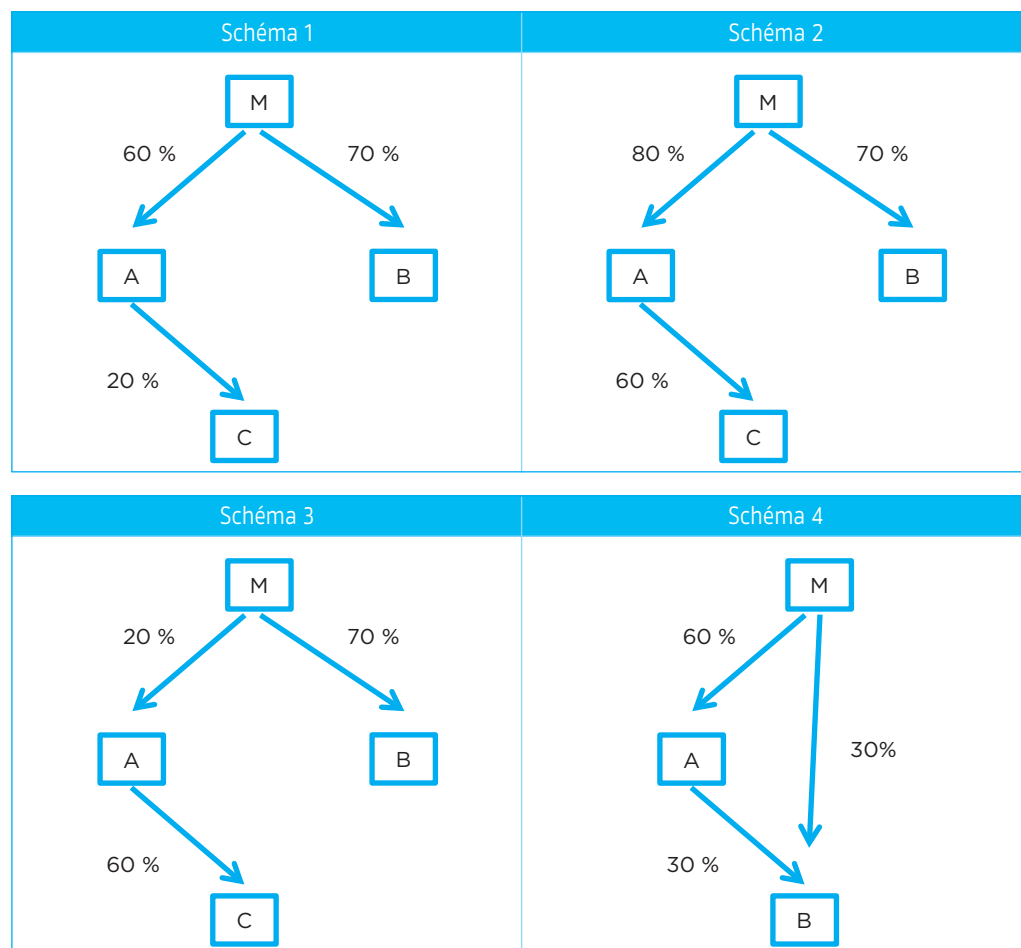


Schéma 5

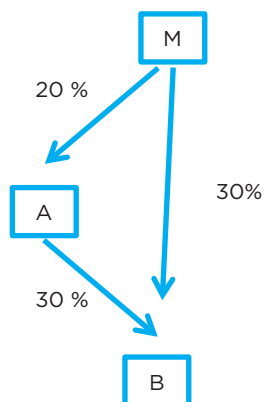
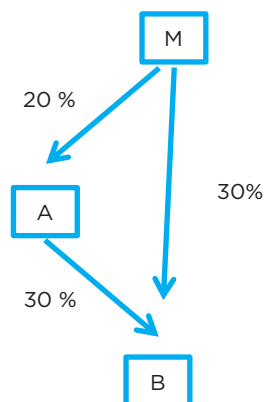
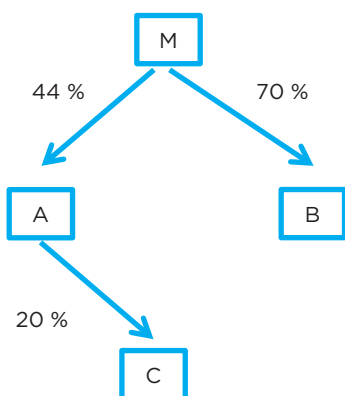


Schéma 6



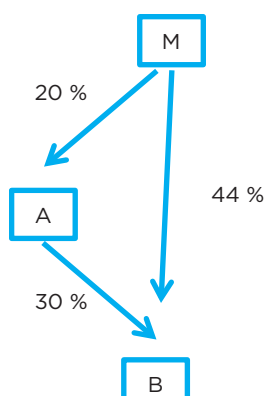
La société M partage le contrôle de la société A avec une autre société. En normes IFRS, il s'agit d'une co-entreprise.

Schéma 7

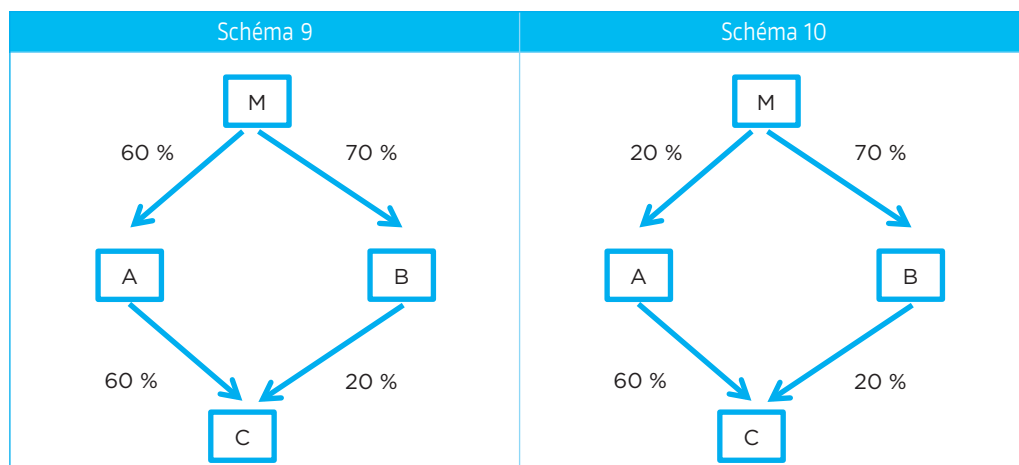


Selon les derniers rapports annuels de la société A, aucun autre actionnaire de la société A ne détient plus de 5 % de la société.

Schéma 8



Depuis 2 ans, la société M nomme la majorité des membres du conseil d'administration de la société B.



EXO 01.02 Cas Structurator : détermination du périmètre de groupes de sociétés en ANC 2020-01 et divergences par rapport aux IFRS

Pour chacun des schémas suivants et selon le règlement ANC 2020-01, vous présenterez dans un tableau synthétique et pour chacune des sociétés :

- le pourcentage de contrôle de la mère dans la société concernée,
- le type de contrôle,
- la méthode de consolidation,
- le pourcentage d'intérêts de la mère dans la société concernée.

Vous mettrez en évidence les éventuelles divergences par rapport au référentiel IFRS.

